



COMMUNIQUE DE PRESSE

Assises de la sécurité et des systèmes d'information : « Agir ensemble ».

« *Agir ensemble* » : Guillaume Poupard, directeur général de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information, a ouvert par ces mots la quinzième édition des Assises de la sécurité se déroulant à Monaco. Il a appelé de ses vœux le renforcement d'une coopération active entre tous les acteurs, qu'ils soient étatiques ou économiques, indispensable afin de faire face efficacement aux enjeux croissants de la cybersécurité.

Défense des opérateurs d'importance vitale, règlement européen *eIDAS*, construction d'une offre de produits et de service de confiance au travers de la Nouvelle France industrielle : l'ANSSI et ses partenaires accompagnent par de nombreuses démarches complémentaires les décisions législatives et les initiatives économiques propres à renforcer la sécurité informatique et la souveraineté nationale en prenant en compte les besoins et les réalités du monde industriel. Une *Stratégie nationale pour la sécurité du numérique* synthétisant les ambitions et les grands axes de développement de la France dans ce domaine sera dévoilée le 16 octobre par Manuel Valls, Premier ministre.

Pour agir au plus près du tissu économique local, l'agence se dote désormais d'un dispositif dédié à l'action territoriale. Dans un premier temps, treize référents SSI, un par région métropolitaine, agiront en liaison permanente avec tous les acteurs locaux pour sensibiliser à la complémentarité des missions de cybersécurité et d'intelligence économique et favoriser l'appropriation des réflexes essentiels à la sécurité des systèmes d'information.

Toujours dans le sens d'une proximité renforcée avec les acteurs de la sécurité des systèmes d'information, Guillaume Poupard a rappelé que l'agence soutenait le développement de *CyberEdu*, un programme de sensibilisation à la cybersécurité dans les formations informatiques.

Les Assises de la sécurité et des systèmes d'information se déroulent du 30 septembre au 3 octobre 2015. L'ANSSI est présente tout au long de l'événement, avec un stand et trois interventions d'experts.

----- À propos de l'ANSSI

L'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) a été créée par le décret n° 2009-834 du 7 juillet 2009 sous la forme d'un service à compétence nationale. L'agence assure la mission d'autorité nationale en matière de défense et sécurité des systèmes d'information. Elle est rattachée au Secrétaire général de la défense et de la sécurité nationale, sous l'autorité du Premier ministre. Pour en savoir plus sur l'ANSSI et ses missions, rendez-vous sur www.ssi.gouv.fr.
Contact presse : +33 (0)1 71 75 84 04 – communication [at] ssi.gouv.fr